COVID 19: MASQUE OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A LA VENTE -FONDS DE COMMERCE LJ LE TROGALO - BAR LICENCE IV

VENTE DU 03/06/2020

TROGALO, 24 Avenue ALBERT 1ER DE BELGIQUE 38000 Grenoble

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le Mercredi 3 juin 2020 à 14 heures 30 au 24 avenue Albert 1er de Belgique 38000 GRENOBLE D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE CAFE BRASSERIE SALON DE THE RESTAURANT AVEC LICENCE IV Liquidation Judiciaire de L'EURL TROGALO. Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 3 décembre 2019. MISE A PRIX: 10.000 € S'appliquant : A) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail, LIV) à concurrence de …….. 8.000€ B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de…… 2.000€ AU COMPTANT – FRAIS EN SUS Ordonnance du 29 janvier 2020. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à GRENOBLE (Isère) 9 bis rue de New York, en l'Etude de Me Christophe ROUMEZI, Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELAS 2 C PARTENAIRES, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à Monsieur PERRIN Jonathan : 06.33.66.76.22 Le propriétaire des murs est : M. ERB Jean Claude. Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 5.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SELAS 2 C PARTENAIRES. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus. A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel.